



Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

REUNION DU BUREAU SYNDICAL du 8 Juillet 2022

Délibération n°DE202207066 : COMPTE RENDU DES ACTES effectués en exécution de la délégation de pouvoirs du 24 juillet 2020.

En application des dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, par délibération en date du 24 juillet 2020, le Comité Syndical a donné délégation de pouvoirs au Président pour effectuer certains actes.

Conformément aux stipulations du dernier article susvisé, j'ai l'honneur de vous rendre compte, ci-après, des actes effectués en exécution de ces décisions depuis le précédent compte rendu :

Marchés – Consultations - Avenants

DP2022-007

SEM-22002DEVO

Contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage conclu avec la SEM LEA dans le cadre du projet d'installation photovoltaïque propre à la commune de Mézériat.

Conclusion d'un Contrat d'AMO avec la SEM LEA
7 585,53 € HT (RECETTE POUR LE SYNDICAT)

DP2022-008

Numéro de marché : 2019.016

Avenant n°2 au contrat n°2019.016

Accord-cadre pour la fourniture, le déploiement et le support à la maintenance des équipements actifs du réseau FTTH de l'Ain en technologie IP / MPLS et METRO ETHERNET.

Lot n°2 : Fourniture, déploiement et support à la maintenance des équipements actifs de collecte et de distribution sur les plaques Nord et Sud-ouest (plaques 1, 2 et 5).

Avenant de transfert pour modifier les coordonnées du nouveau titulaire du contrat n°2019.016 à compter du 30/04/2022 suite à la procédure de fusion-absorption de la société SPIE ICS (RCS 319 060 075) par la société SPIE INFOSERVICES (324 103 829) qui prendra pour dénomination sociale "SPIE ICS" de façon concomitante.

DP2022-009

Numéro de marché : 2017.050

Avenant n°3 au marché n°2017050 - Lot n°2 - Assurance sur les dommages aux biens immobiliers et mobiliers (GROUPAMA) - Garantie Panneaux Photovoltaïques

Montant de l'avenant : 738,51 € HT

Réunion de Bureau du 8 juillet 2022

Délibération n°DE202207066 : Compte-Rendu des actes effectués en exécution de la délégation de pouvoirs du 24 juillet 2020

.../...

DP2022-010

SEM-22006DEVO

Contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage conclu avec la SEM LEA dans le cadre du projet d'installation photovoltaïque propre à la commune de Gex
6 367,56 € HT (RECETTE POUR LE SYNDICAT)

DP2022-011

SIEA-22001DEVO

Mission d'assistance à l'élaboration et la passation de contrats propres à la fourniture de gaz naturel et services associés (suivi des contrats sur 2023, 2024, 2025 et 2026).

Prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

TF : 27 706,25 € HT

TO (5) : 9520,00 € HT

DP2022-012

SEM-22003DEVO

Accord-cadre de prestations de services support administratifs et techniques nécessaires au démarrage de la Société d'Economie Mixte - Les Energies de l'Ain (SEM-LEA)

Maximum 40 000,00 € HT

DP2022-013

SIEA-21015AO0

Déclaration sans suite de la procédure de consultation n°21015AO propre à la mise en œuvre d'un accord-cadre multi-attributaires portant sur la réalisation d'audits énergétiques en vue, notamment, de l'application du décret « éco-énergie » tertiaire.

DP2022-014

SIEA-22008DEVO

Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) dans le cadre de travaux de réalisation d'un réseau FTTH.

Maximum 40 000,00 € HT

Comptabilité

AR2022C165

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

Imputations Budgétaires		Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 020	Dépenses imprévues d'Investissement	- 250 000,00 €
Imputation 2031	Frais d'études	+ 250 000,00 €

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner acte de ce compte-rendu.

* * *

DECISION

Le Bureau Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, lui donne acte du compte rendu.

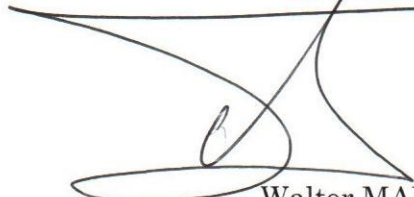
Présents : Walter MARTIN, Michel CHANEL, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Christophe GREFFET, Vincent SCATTOLIN, Alexis MORAND, Daniel DOMPOINT, Catherine PICARD, Renaud DONZEL, Denis LINGLIN, Françoise COURTINE, Stéphane MARTINAND, Christian FONTAINE, Daniel ROUSSET, Hélène CEDILEAU, Béatrice DALMAZ et Christian MAKHLOUF.

Secrétaire de séance : Christian MAKHLOUF.

Vote : Unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président


Walter MARTIN



Je certifie le présent acte exécutoire conformément aux lois et règlements en vigueur, pour avoir été transmis à Madame la Préfète, qui en a accusé réception le